

PEINTURE INTÉRIEURE VELOUTÉE RESPECTUEUSE DE LA SANTÉ, SANS* INGRÉDIENTS À RISQUE.

DESTINATION

Recommandé pour tous les travaux intérieurs de plafonds et murs sur tous supports secs et cohérents directement et sans couche de fond, tels que :

- › Plâtre et ses dérivés
- › Supports à base de liants hydrauliques (ciment, béton, mortiers)
- › Anciennes peintures adhérentes

PROPRIÉTÉS

- › Bonne résistance mécanique et lessivable, adapté aux locaux à forte sollicitation (escaliers, cuisines, hôpitaux, écoles, etc.)
- › Formule sans* allergènes, sans conservateurs, sans biocides, sans substances cancérigènes, sans perturbateurs endocriniens, sans solvants et sans émission de substances nocives dans l'air
- › Idéal pour les personnes sensibles ou allergiques
- › Excellente blancheur, non jaunissant
- › Application aisée

CARACTÉRISTIQUES

Aspect	Mat veloutée, Brillance spéculaire 60° 5-7%
Teinte/Mise à la teinte	Blanc teintable ⁽¹⁾ . L'exactitude de la teinte sera contrôlée par l'opérateur.
Densité	1,44
Viscosité	Peinture onctueuse
Extrait sec	En poids : 56,1% ± 2,5%
COV	2004/42/CE A/a 30 g/L (2010) < 1 g/L
Péremption et stockage	12 mois en emballage d'origine non entamé. Conserver à l'abri du gel et des températures supérieures à 35°C. Refermer hermétiquement le bidon après usage.
Conditionnement	5L - 12,5L

CLASSIFICATION

- › **Résistance à l'abrasion humide** : Classe 1 selon EN 13.300
- › **Pouvoir masquant réel** : > 99,5% sur 2 couches pour 12 m²/L
- › **AFNOR NF T 36-005** : Famille I – Classe 7b2
- › Répond au critère **Minergie Eco**

safelife® **



APPLICATION

Etat du support :

Les fonds doivent être sains, secs et cohérents.

Outils et mode d'application :

Pinceau, rouleau microfibrilles 12 ou 10 mm (type ROTA Microtex ou MicroStar ou similaire).

Dilution :

Produit prêt à l'emploi. Sur supports très absorbants une dilution jusqu'à maximum 5% d'eau du volume est acceptable.

Une dilution élevée peut réduire l'effet opacifiant.

Conditions d'application :

- › Température ambiante et de support supérieure à 8°C (précautions si T > 35°C).
- › Humidité relative inférieure à 70%.

Séchage (20°C, 65% HR) :

- › Hors poussière : environ 2 heures
- › Recouvrable : 4-6 heures

Une température faible et un taux d'humidité élevé ralentissent le séchage.

Nettoyage outils :

Une fois les travaux terminés, avec de l'eau.

Système d'application :

1 à 2 couches selon l'état du support.

- › Sur plâtre : une couche de *Safe Plus Mat* diluée à 10% est indispensable.
- › Sur supports souillés : prévoir 1x *Universal Xtrem Primer Epoxy* + 1 à 2 couches *Safe Plus Velours* avec un délai minimum de 4h à 6h entre chaque couche.

Consommations :

9 à 11 m²/L, par couche, variable en fonction du support et du mode d'application.

Remarques :

- › Aucun agent de conservation n'est utilisé lors du processus de fabrication.
- › *Safe Plus Velours* n'est pas conseillé dans des locaux humides ou sur des supports soumis à la condensation.
- › Ne pas appliquer sur des badigeons et sur des supports dont la température est inférieure à 8°C.
- › Les aliments non emballés sont à déplacer avant l'application et durant le séchage.
- › Evitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- › Les aliments non emballés sont à déplacer avant l'application et durant le séchage.
- › Refermer hermétiquement les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- › Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- › Pour éviter le gaspillage de peinture : faire une estimation de la quantité de peinture nécessaire : 1L de peinture couvre en moyenne 5 à 6 m² de surface en 2 couches.
- › Que faire de la peinture inutilisée : se connecter sur www.classidur.com pour obtenir des informations plus détaillées.

⁽¹⁾ L'ajout de colorant est possible mais il modifie la composition de la peinture. En conséquence, les garanties d'exclusion d'ingrédients à risque comme les allergènes ou les perturbateurs endocriniens apportées par la certification Safelife à cette peinture labellisée ne peuvent pas être assurées en cas d'ajout de colorant.

Veuillez consulter la fiche de sécurité sur www.claessens.com

La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit et a été établie au mieux de nos connaissances actuelles. Toutefois, compte tenu de la multitude des supports et des conditions liées aux produits, l'utilisateur reste tenu de vérifier, sous sa propre responsabilité et selon les règles de l'art et du métier, que les matériaux présentés sont adaptés à l'utilisation envisagée. Par conséquent, aucune garantie n'est donnée pour la mise en œuvre et les propriétés mentionnées dans la présente notice. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services qu'il s'agit bien de la dernière édition. La valeur de COV indiquée représente la valeur du produit prêt à l'emploi, après mise à la teinte, dilution... avec les produits de notre gamme. En aucun cas, elle ne peut engager notre responsabilité sur des mélanges qui seraient faits avec d'autres produits commerciaux, pour lesquels nous ne connaissons pas la réelle teneur en COV.

**Safelife applique le principe de précaution aux perturbateurs endocriniens, allergènes, biocides et solvants.

**Safelife est une Association Loi 1901 à but non lucratif qui favorise les produits de consommation respectueux de la santé et de l'environnement en appliquant le principe de précaution aux ingrédients à risque pour la santé comme les perturbateurs endocriniens, les allergènes, les biocides et les solvants. Les experts qui accompagnent l'Association Safelife établissent des listes d'exclusion actualisées de ces ingrédients à risque. Plus d'informations sur www.safe-life.org

